

Liminaire

Jean-Marc Charron

Volume 1, numéro 2, octobre 1993

Les textes fondateurs. Entre autorité et liberté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de théologie de l'Université de Montréal

ISSN

1188-7109 (imprimé)

1492-1413 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Charron, J.-M. (1993). Liminaire. *Théologiques*, 1(2), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/602387ar>

Liminaire.

Jean-Marc CHARRON
Faculté de théologie
Université de Montréal

Le christianisme s'offre comme une religion du Livre dans la mesure où il se réfère à un corpus de textes sacrés dans la compréhension du sens de la vie, de l'amour, de la souffrance et de la mort. Il se présente aussi comme une religion de l'histoire qui prétend reconnaître dans la trame des événements la trace d'un Dieu-libérateur. Rapport aux textes fondateurs et rapport à l'histoire se présentent comme les deux pôles référenciels du discours croyant lequel, depuis des générations, a produit plus d'une relecture qui finissent elles-mêmes par s'imposer comme autant de textes autorisés quant aux choses de la foi. Ainsi se trouve posés les paramètres de la question de l'autorité des textes fondateurs, question qui traverse, dans des formes diverses, l'histoire du christianisme de ses origines jusqu'à nos jours.

Sur ce terrain, le christianisme partage, avec les autres grandes traditions religieuses constituées, le défi de l'interprétation de ses sources accompagné des questions relatives à leur autorité. Mais cette question de l'autorité des textes fondateurs n'est pourtant pas le propre des seules traditions religieuses, comme le croyait (ou le croit encore!) une certaine modernité. Il n'est pas le fait d'un quelconque obscurantisme qui n'aurait pas le courage des vertiges de la raison. Les sciences, dans le domaine des savoirs, tout comme les sociétés, dans le domaine des médiations institutionnelles, se fondent aussi sur des corpus de connaissances - où, à tout le moins, sur un épistémê - ou un ensemble de chartes juridiques qui délimitent les horizons possibles de compréhension ou de pratiques sociales. Il n'y a pas d'histoire - pas plus que, dans une perspective psychanalytique, il ne peut y avoir de sujet humain - sans une référence à un fondement qui fixe les origines, met un

Théologiques 1/2 (octobre 1993): 5-7

terme au chaos et ouvre la voie à la compréhension. "Au commencement était le Verbe".

La pratique d'une référence aux textes fondateurs - et, ultimement aux fondements de l'existence! - ne va pas sans poser quelques questions. De quelle autorité s'autorisent les textes fondateurs pour s'offrir comme une référence obligée dans l'élaboration d'un discours crédible sur le monde? Comment fonctionne le rapport à ces textes, quels en sont les mécanismes épistémologiques, institutionnels, sociologiques ou psychologiques? Comment, dans l'univers théologique qui est le nôtre, utilisons-nous les textes fondateurs pour autoriser nos propres discours? Comment un texte qui, à l'instar des Écritures, s'offre comme une révélation sur et pour la vie, peut-il en certaines circonstances devenir une parole mortifère qui emprisonne la vie? C'est à certaines de ces questions que s'attache le présent numéro de *Théologiques*.

Inspiré de la tradition herméneutique, Jean Grondin nous propose de reprendre la question de la canonicité et de notre rapport aux textes fondateurs à la lumière des critiques contemporaines des prétentions de la modernité. Il n'y a pas de savoir qui se constitue sans une référence plus ou moins critique à un ensemble de savoirs constitués ou, à tout le moins, à une tradition de lecture qui oriente le regard et provoque le questionnement. La canonicité, loin d'être un obstacle à l'exercice de la raison s'offre plutôt comme une clef de compréhension du travail même de la raison au prise avec la question du sens. Ici, la théologie serait en territoire connu et pourrait se présenter comme un paradigme pour les autres sciences.

Sur le fond de scène des travaux de Pierre Legendre, Christian Saint-Germain nous propose une réflexion psychanalytique sur le rapport à l'autorité dans la production du savoir théologique et nous suggère de remettre à jour notre critique des institutions magistérielles. De son côté, André Guindon nous propose quelques réflexions sur l'usage des textes "autorisés" dans l'élaboration d'une éthique chrétienne. Partant d'un cas de figure, en l'occurrence ses propres travaux sur l'éthique de la nudité, il nous montre qu'en ce domaine les références à l'Écriture ou à la Tradition servent quelques fois d'écran aux présumés des éthiciens tout en leur épargnant le labeur de la "raison pratique" et le vertige de la liberté.

Jean-Marc Charron: Liminaire

William Readings nous amène quant à lui sur le territoire de la littérature et des débats entourant, aux États-Unis, la question du "canon littéraire". S'appuyant sur les travaux de la "critique canonique" et de la psychanalyse, il propose à la résolution de ce débat - sinon à son dépassement - des perspectives qui ne sont pas étrangères à celles de l'herméneutique de Gadamer. Enfin, Jean-Marc Gauthier analyse le potentiel de violence inhérent à l'exercice d'une autorité qui s'autorise d'une référence à l'Écriture pour contraindre les consciences.

Ce numéro se termine sur deux textes hors-thème. Le premier, signé par Jean-Claude Petit, fait état du débat actuel entourant l'oeuvre du théologien et psychothérapeute allemand Eugen Drewermann. Compte tenu de l'actualité des discussions relatives à la pensée de ce théologien, d'une part, et, d'autre part, ayant à l'esprit que les perspectives de cet auteur tout autant que les tracasseries institutionnelles dont il est l'objet ne sont pas tout à fait étrangères à la problématique de ce numéro, nous avons cru bon de lui consacrer notre attention dans les pages de la revue.

Le deuxième texte est signé par Gustavo Gutierrez. Dans le cadre des festivités entourant le 25^e anniversaire de l'implantation de la Faculté de théologie sur le campus de l'Université de Montréal, la Faculté à remis, à ce théologien qui a profondément marqué la pensée théologique contemporaine, un doctorat *honoris causa*. Profitant de son passage parmi nous, nous lui avons demandé de tenir une conférence publique sur le thème de l'option préférentielle pour les pauvres. Nous en reproduisons ici l'intégral.